

Présidence

M. Frédéric GLASSEY, Président.

Scrutateurs

Mme Eva FROCHAUX, déléguée de Morges, et M. Jérôme KAELIN, délégué de Tolochenaz.

Le Président ouvre la séance à 20h. Il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil intercommunal, au Comité de direction de l'ERM et aux employés de l'ERM. Il passe la parole à la Secrétaire pour l'appel.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Présentation de la commune hôte
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès verbal No 14 du 25 juin 2025
5. Communications du Bureau
6. Préavis et rapport de la Commission des finances :
 - Préavis 01/2025 – Budget de l'exercice 2026
7. Elections statutaires :
 - a) du Vice-président - Yens
8. Communications du Comité de direction
9. Questions, vœux et divers

1. Appel

Il ressort de l'appel que 27 délégués sont présents.

Excusés

Mmes AMSLER Annabelle, CORREIA DA ROCHA Patricia et JATON Laure, déléguées de Morges.
MM. De LUZE Charles-Henri, délégué de Chigny, FIECHTER Fabien, délégué de Clarmont,
GROS Oscar, délégué d'Echichens, HERMANN Pierre-Philippe, délégué de Préverenges.

Absents

Mmes SPECKINGER LENOIR Sara, déléguée de Chigny, SCHOLZ Gabriele, déléguée de Denges,
M. PEREY Tristan, délégué de Vufflens-le-Château.

Le quorum est atteint, le Président ouvre la séance.

2. Présentation de la commune hôte

M. Frédéric GLASSEY présente la commune en ces mots :

Bienvenue à Tolochenaz !

Je suis, au nom de la Municipalité, fier de vous accueillir ici dans notre salle du Conseil.

Si le nom de TOLOCHENAZ fait souvent sourire ... notre petit village est néanmoins connu loin à la ronde, jusque dans les pays asiatiques ... La raison ?

... elle s'appelle Audrey Hepburn ! célèbre actrice qui a vécu ses 30 dernières années dans notre village avant de reposer au cimetière du village.

Tous les jours, nous croisons de nombreux admirateurs à tel point que nous avons équipé notre place du village d'un panneau touristique ... traduit en japonais !!!

Le charme, la douceur et la tranquillité de la région ont également attiré d'autres hôtes illustre, notamment le célèbre pianiste et homme d'Etat Ignace Paderewski, le célèbre grand ténor Gedda et plus récemment Zizi Jeanmaire, mais aussi la Reine consort ou qu'on sort pas Camilla Parker Bowles.

Tolochenaz couvre une superficie totale de 158 hectares et quelques forêts au pied du Jura.

Le territoire communal s'étant depuis la plaine de la Vogez jusqu'au bord du lac.

A l'époque nos ancêtres ont eu l' idée d'équiper ces parcelles, tout au sud du village, d'une décharge, d'un stand de tir et d'un cimetière, devinez lequel ?

De nos jours cela paraît presque saugrenu d'utiliser des magnifiques parcelles au bord du lac mais ... cela a permis de préserver un grand espace naturel au bord du lac pour le plaisir des habitants de la région. D'ailleurs cet espace abrite, vous l'avez compris, la Maison de la Rivière.

Aujourd'hui nous sommes de nuit 1950 tolochinois, et la journée presque le double ! la commune a connu un fort développement démographique dans les années '70 puis une forte croissance économique avec l'arrivée en 1996 de Medtronic Europe, leader mondial de la production de stimulateurs cardiaques. D'ailleurs 1 pacemaker sur 4 implanté dans le monde est produit à Tolochenaz, soit plus de 8 millions de personnes portent un produit made in Tolochenaz !

Avec la FVE et l'école de la construction et ces milliers d'apprentis qui passent à Tolochenaz ce nom est connu dans tout le canton.

S'il nous reste à ce jour que quelques ceps de vignes nous pouvons toujours compter sur la Cave de la Côte pour nous approvisionner de leurs nectars appréciés loin à la ronde.

Nos préoccupations comme municipalité ressemble probablement aux vôtres ... PAcom, initiatives populaires, énergie, péréquation et j'en passe.

Enfin sachez que le gentilé Tolochinois remonte à 1956 à l'initiative du syndic de l'époque à qui on trouvait des traits chinois.

Les Tolochinois sont aussi appelés les Gorgolions ou les charançons.

3. Approbation de l'ordre du jour

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée, le Président clôt la discussion et passe au vote à main levée.

L'ordre du jour tel que présenté est accepté à l'unanimité.

4. Approbation du procès-verbal No 14 du 25 juin 2025

Le Président donne la parole, elle n'est pas demandée, il passe au vote à main levée.

Le procès-verbal No 14 du 25 juin 2025 est accepté à une large majorité avec 4 abstentions.

5. Communications du Bureau

Le Président donne la parole à la Secrétaire qui lit la lettre de démission de Mme Sandra PETIT, déléguée de Hautemorges.

Le Président relève que Mme Sandra PETIT est présente et a participé à la Commission de gestion, il propose qu'elle soit applaudie.

6. Préavis et rapport de la Commission des finances

-Préavis 01/2025 – Budget 2026

Le Président donne la parole à la rapporteuse de la Commission des finances Mme Céline ELSIG, déléguée de Morges, qui lit les conclusions du rapport.

Le Président ouvre la discussion.

M. Marc-Henri DUVOISIN, délégué de Préverenges, constate que la participation des Communes augmente alors que le budget de l'ERM diminue, il demande une explication.

Mme Céline ELSIG, déléguée de Morges, répond que sous « Réseau intercommunal » il y a une diminution pour la rubrique 46200.3809.01 « Participations de l'ERM sur préavis réseau » en prévision des boucllements des préavis No 01/2013 et 03/2021 ce qui n'a pas d'impact sur la participation des Communes alors que d'autres postes ont augmenté et se répercutent sur les Communes.

M. Jérôme SCHERRER, délégué de Préverenges, demande s'il est bien juste qu'il n'y a pas de prélèvement au fonds de rénovation ce qui augmente la participation des Communes.

Mme Céline ELSIG, déléguée de Morges, répond qu'il y a une augmentation du compte Administration due aux frais du poste de l'adjointe administrative pour une durée de 4 mois et de la consommation de chlorure ferrique.

La parole n'est plus demandée sur le rapport de la Commission des finances.

Le Président explique qu'il passera le budget 2026 page par page et que le CODIR répondra.

Page 1, pas de question.

Pages 2 et 3, Administration générale, pas de question.

Pages 4 et 5, Informatique, pas de question.

Pages 6 et 7, Service financier, Amortissements et réserves non ventilées, pas de question.

Pages 8 et 9, Exploitation, Station d'épuration :

Mme Danièle PETOUD, déléguée d'Ecublens, page 8, 46000.3139.01, demande que veut dire MES.

M. Christian MAEDER répond que c'est l'abréviation de **Matière En Suspension**.

Pages 10 et 11, pas de question.

Pages 12 et 13, pas de question.

Page 15, pas de question.

Pages 16 et 17, pas de question.

Pages 19 et 21, pas de question.

Page 22, Administration générale, pas de question.

Pages 23 et 24, Exploitation, pas de question.

Pages 25 et 26, Charges, pas de question.

Pages 27 à 29, Plan des investissements de l'ERM :

M. Marc-Henri DUVOISIN, délégué de Préverenges, demande combien représente l'investissement de CHF 80'000.00 par rapport à la valeur du véhicule lui-même.

Mme Caroline VILLARD, Directrice de l'ERM, répond que l'avenir de la faucardeuse est toujours en discussion, que le fonds est alimenté par les communes adhérentes et ne sert qu'aux gros travaux. Une nouvelle faucardeuse coûte entre CHF 400'000.00 et CHF 500'000.00.

Page 31, Budget 2026, répartition des dépenses entre les 15 communes, pas de question.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

après avoir pris connaissance

- du préavis No 01/2025 du comité de direction,
- du rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

- d'adopter le budget de l'exercice 2026 tel que présenté par le Comité de direction.

Le Président passe au vote à main levée.

Le budget de l'exercice 2026 est accepté à l'unanimité.

7. Elections statutaires

a) du Vice-président

Le Président informe que M. Kurt BÜHLER, délégué de Yens, accepte le mandat.

M. Kurt BÜHLER, délégué de Yens, est élu tacitement par acclamation Vice-président pour la période du 1^{er} octobre 2025 au 30 juin 2026.

8. Communications du Comité de direction

M. Christian MAEDER dit que des communications écrites ont été envoyées avec la convocation et qu'il n'y en a pas d'autres.

9. Questions, vœux et divers

M. Joseph WEISSEN, délégué de Morges, dit qu'il a lu dans le journal La Côte qu'une nouvelle station d'épuration à Gland a été votée pour un montant de 75 millions de francs. Il demande s'il y a un scoop pour la STEP de Morges.

M. Christian MAEDER se demande si les subventions ont été déduites ou pas. Pour la STEP de Morges, le BAMO est en phase d'analyse pour trouver des pistes d'amélioration, pour affiner le coût. Plus de précisions seront données en décembre et M. Christian MAEDER espère des prix plus bas. Il explique qu'une construction neuve comme à Yverdon coûte moins cher que de faire du neuf en maintenant du vieux et tout en travaillant.

Mme Caroline VILLARD complète en disant qu'Yverdon construit sur un terrain nu, alors que l'ERM est sur un site pollué et devra évacuer la terre.

M. Joseph WEISSEN, délégué de Morges, remercie Mme Caroline VILLARD et M. Christian MAEDER.

La parole n'est plus demandée, le Président clôt la séance à 20.29 et invite à l'apéritif au rez.

Le Président :

La Secrétaire :

Frédéric GLASSEY

Monique ROBIN